

Activités offertes aux élèves en 2015-2016

- Participation de nos élèves dans un projet entrepreneurial grâce à l'implication des titulaires de 2^e-3^e et 3^e-4^e année de l'école Moisson-d'Arts.
- Poursuite d'activités parascolaires (zumba, multisports, peinture).
- Programme d'aide aux devoirs dans nos deux écoles.
- Financements pour les aires de jeux : Collecte de canettes, vente de matériels et livres usagés. (L'Isle-Verte)
- Poursuite du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. (Moisson-d'Arts et La Chanterelle)
- Participation aux cubes énergies de M. Pierre Lavoie pour les deux écoles.
- Ateliers Phébus ; création d'une mosaïque pour les deux écoles.
- Dîners et activités privilèges
- Activité sciences et «allumons les passions» à Rivière-du-Loup
- Ateliers Association forestière
- Sortie Neige et sortie de fin d'année pour les deux écoles.
- Spectacle musical de fin d'année pour les deux écoles.
- Contes, collaboration Grandes gueules (Moisson-d'Arts)

- Animation musicale Moisson-d'Arts
- Projet agriculture Saint-Paul
- Semences d'hier à aujourd'hui

Orientations pour l'année 2016-2017

- ① Poursuite du financement pour la réalisation du Parc-école de l'Isle-Verte (visuel de la cible à atteindre).
- ② Actualisation du code de vie.
- ③ Révision du plan de réussite et du projet éducatif avec la nouvelle direction.
- ④ Revoir la circulation des cours d'école, stationnements...débarcadère...

EFFECTIF SCOLAIRE 2015-2016 PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

École	Préscolaire 4 ans + 5 ans	Primaire	Total
Moisson-d'Arts [L'Isle-Verte]	9+ 15	65	80
La Chanterelle [Saint-Arsène]		19	19
Grand total au 30 septembre 2015 :			99

COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR LES ÉCOLES MOISSON D'ARTS ET LA CHANTERELLE

Parents

- ☞ Linda Angers, présidente
- ☞ Virginie Filion
- ☞ Christine Malenfant
- ☞ Mireille Fournier
- ☞ Marie-Claude Thériault

Personnel enseignant

- ☞ Vicky Dumont
- ☞ Marie-Pier Potvin, remplacée par Cindy Fraser en janvier
- ☞ Sharon Woodman

Personnel de soutien

- ☞ Julie Bélanger, secrétaire d'école
- ☞ Diane Ouellet, service de garde

Représentantes de la communauté

- ☞ Sylvie Lajoie
- ☞ Brigitte Lévesque

Commissaires

- ☞ Mme Suzie Lemelin

DIRECTION

- ☞ Jocelyne Michaud, remplacée par Yves Ouellet à partir de janvier 2016
- ☞ Karine Beaugard, directrice adjointe à partir de janvier 2016



Rapport annuel 2015-2016



Conseil d'établissement

☞ *M^{me} Linda Angers*
présidente

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Linda Angers

L'année scolaire tire déjà à sa fin. Le temps est venu de vous présenter le rapport annuel, qui vous permettra de constater tout le travail accompli. Plusieurs projets ont été vécus, soit en classe, soit inter-école. Nous n'avons qu'à penser au spectacle musical en mai dernier ainsi qu'à la merveilleuse fresque de céramique réalisée avec les ateliers Phébus qui nous ont permis de mettre en évidence les particularités de nos milieux. Le professionnalisme et l'implication de tout le personnel de nos écoles permettent à nos enfants de vivre et grandir dans un environnement enrichissant et stimulant qui va au-delà de l'académique. Tout fait en sorte que chaque enfant se développe à son plein potentiel.

Je ne peux passer sous silence la belle participation des parents et des grands-parents qui, encore une fois, ont contribué par leur bénévolat à la transmission de leurs valeurs et connaissances.

Merci à tous les membres du conseil d'établissement pour le temps précieux que vous acceptez de donner généreusement pour la bonne marche de nos écoles. Votre avis et vos questions nous permettent de bien avancer.

Un merci tout spécial à Mme Jocelyne Michaud qui a pris sa retraite en cours d'année. Elle laisse derrière elle des écoles saines, vivantes et animées par la curiosité. Bravo à M. Yves Ouellet et Mme Karine Beauregard qui ont repris le flambeau.

De beaux défis s'offrent à nous l'an prochain : Une nouvelle direction et un nouveau regroupement d'écoles. Connaissant toute la bonne collaboration qui existe déjà, cette nouvelle aventure sera enrichissante pour nous tous.

Que l'été qui vient vous permette de **PRENDRE DU TEMPS** pour vous et de partager de magnifiques moments en famille.

Linda Angers, présidente

L'école a pour mission de mettre en place les moyens afin de favoriser la réussite de l'élève dans un environnement qui respecte la différence de chacun, selon les trois fondements suivants :

- Instruire
- Socialiser
- Qualifier

La mission de
l'école

LE RÔLE DE L'ÉCOLE

[L.I.P. art. 36]

L'école doit :

- Dispenser les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique.
- Collaborer au développement social de la communauté.
- Collaborer au développement culturel de la communauté.
- Faciliter le cheminement spirituel de l'élève.
- Offrir les services dans le respect de l'égalité des chances.

PROJET ÉDUCATIF, NOS ENJEUX

- ♥ Développer de saines habitudes de vie chez les élèves.
- ♥ Offrir un climat éducatif de qualité.
- ♥ Responsabiliser l'élève face à ses comportements en classe ou ailleurs
- ♥ Valoriser l'autonomie et la réussite.

LA MISSION DE NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET SES RESPONSABILITÉS

Faire avancer l'école et orienter nos décisions, d'abord et avant tout vers la réussite de tous les élèves de nos écoles.

Notre responsabilité

Traiter des questions entourant la vie quotidienne à l'école, se positionner en tant qu'équipe de travail sur divers sujets selon les pouvoirs qui nous sont conférés; faire en sorte que ce soit motivant, valorisant et enrichissant pour nos élèves de fréquenter leur école.

OBJECTIFS RÉALISÉS

2015-2016

- ① **Activité de financement pour le parc-école de L'Isle-Verte.** (à poursuivre)
- ② **Poursuivre le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.** (réalisé)

GRANDS THÈMES AYANT FAIT L'OBJET DE DÉCISIONS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Adoption du budget annuel de nos écoles
- Modalités du régime pédagogique : nombre de jours de classe durant l'année;
- Liste des matières obligatoires et répartition de la grille-matières;
- Bulletin scolaire;
- Services complémentaires offerts aux élèves (psychoéducation, psychologie, etc.).
- Utilisation de nos locaux
- Activités éducatives/culturelles et sportives (voir réalisations)
- Les dérangements pédagogiques
- Les règles de régie interne du C.E.
- Continuité du financement pour l'aire de jeu
- Analyse des coûts du matériel demandé aux parents
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.